

CHARTRE D'ENGAGEMENT **du futur étudiant international**

Choisir la France, choisir un projet d'avenir

Venir étudier en France est un choix exigeant. C'est la volonté d'acquérir des compétences reconnues, de bénéficier d'un enseignement de qualité et de préparer un avenir professionnel ambitieux.

À IFIC, nous considérons qu'un projet d'études est avant tout un **projet de vie**, qui mérite d'être construit avec sérieux, méthode et responsabilité.

Chaque étudiant est invité à préparer son arrivée avec la plus grande rigueur afin de réunir toutes les conditions de sa réussite.

Construire un dossier solide, c'est construire son avenir

Les autorités françaises et les organismes chargés d'instruire les demandes de visa apprécient la cohérence et la solidité des projets présentés.

Un dossier convaincant repose notamment sur :

- un véritable projet académique et professionnel ;
- des garanties financières suffisantes pour étudier sereinement en France ;
- une préparation anticipée des démarches administratives ;
- un engagement concret dans le parcours de formation choisi.

Ces éléments démontrent que l'étudiant vient en France avec un objectif clair : **se former, développer ses compétences et préparer son avenir professionnel.**

Se protéger des difficultés

Une préparation insuffisante peut exposer certains étudiants à des situations particulièrement difficiles : précarité financière, hébergements indignes proposés par des marchands de sommeil, promesses trompeuses ou accompagnements peu sérieux.

Notre responsabilité est aussi de vous protéger.

C'est pourquoi nous encourageons chaque futur étudiant à préparer son installation en France dans les meilleures conditions matérielles et financières, afin de vivre pleinement son expérience universitaire et de se consacrer à sa réussite.

Pourquoi IFIC demande le règlement de 50 % des frais pédagogiques

IFIC a fait le choix de demander le règlement de 50 % des frais pédagogiques avant la rentrée.

Cette décision répond à plusieurs objectifs essentiels :

- confirmer l'engagement réciproque entre l'étudiant et l'établissement ;
- permettre à l'école d'organiser votre accueil dans les meilleures conditions ;
- renforcer la crédibilité d'un dossier démontrant la réalité du projet d'études et sa préparation financière.

Cette démarche participe à la constitution d'un dossier cohérent, conforme aux exigences généralement attendues dans le cadre de l'instruction des demandes de visa et des procédures administratives.

Elle constitue également une garantie supplémentaire pour l'étudiant, en l'incitant à préparer son projet avec sérieux avant son arrivée en France.

Notre engagement

À IFIC, nous ne recrutons pas simplement des étudiants.

Nous accompagnons des femmes et des hommes qui souhaitent construire une carrière, développer leurs talents et contribuer, demain, au développement de leur pays, de leur entreprise ou de leur territoire.

Notre mission est de transmettre une formation d'excellence, mais aussi de vous aider à réussir votre installation, votre parcours académique et votre insertion professionnelle.

Parce qu'un projet d'études en France mérite d'être préparé avec exigence, nous faisons le choix de la transparence, de la responsabilité et de l'accompagnement.

Votre réussite commence bien avant votre arrivée en France. Elle commence dès la construction d'un projet solide, sincère et pleinement assumé.

IFIC accueille des étudiants qui viennent en France pour apprendre un métier, acquérir une expérience internationale et repartir avec les compétences qui feront d'eux les professionnels de demain.